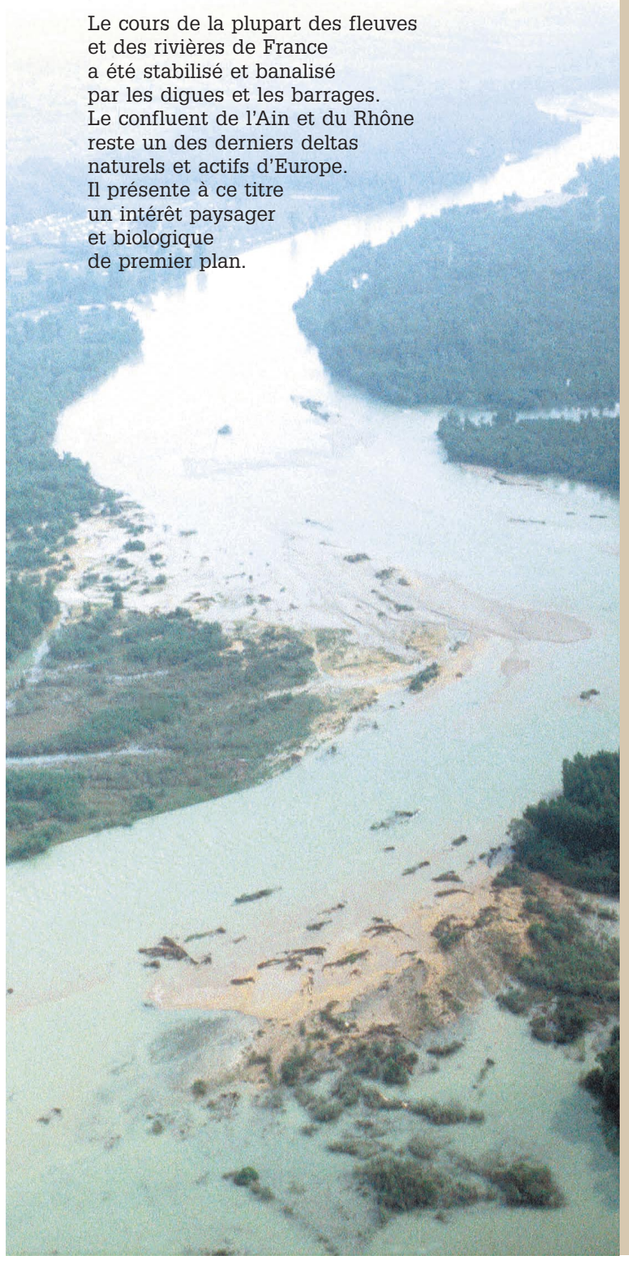

Le cours de la plupart des fleuves
et des rivières de France
a été stabilisé et banalisé
par les digues et les barrages.
Le confluent de l'Ain et du Rhône
reste un des derniers deltas
naturels et actifs d'Europe.
Il présente à ce titre
un intérêt paysager
et biologique
de premier plan.

Le site classé du confluent Ain-Rhône

En raison de son grand intérêt paysager, le confluent de l'Ain et du Rhône est protégé en tant que site classé au titre des articles L341 et suivants du code de l'environnement.
Le site classé s'étend sur les communes de Loyettes et de Saint-Maurice-de-Gourdans dans l'Ain et d'Anthon dans l'Isère. Il couvre une superficie de 670 hectares.
En application de cette protection, toute modification de l'aspect des lieux est soumise à autorisation du ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, ou du préfet.

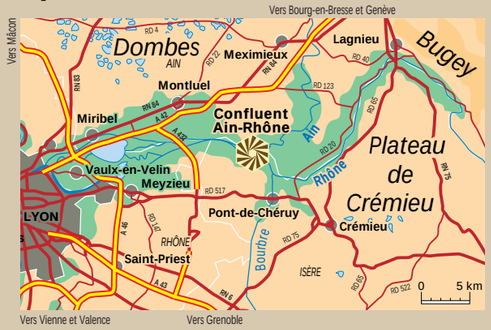

La préservation du site est l'affaire de tous

***Respectez
la nature
et le paysage***

*Un comité de gestion a été mis en place en 1994, avec son siège à la préfecture de l'Ain (Direction des Actions interministérielles - Bureau de l'Urbanisme, du Tourisme et des Affaires culturelles).
Un arrêté interpréfectoral de réglementation sur le site a été pris le 19 juin 1995. Depuis cette date, le comité de gestion a présidé à la mise en valeur du site à travers plusieurs actions : signalétique, sentiers de découverte, stationnement, étude de gestion.*

Diren Rhône-Alpes, Service de la protection
et de la gestion de l'espace
19, rue de la Villette, 69425 Lyon cedex 03
Tél : 04 72 13 83 13

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT
RHÔNE - ALPES

Réalisation : Graphies Meylan - Décembre 2001 - Photographies : Diren Rhône-Alpes, Graphies.

SITE
CLASSÉ

Galets et forêt

LE CONFLUENT
AIN-RHONE

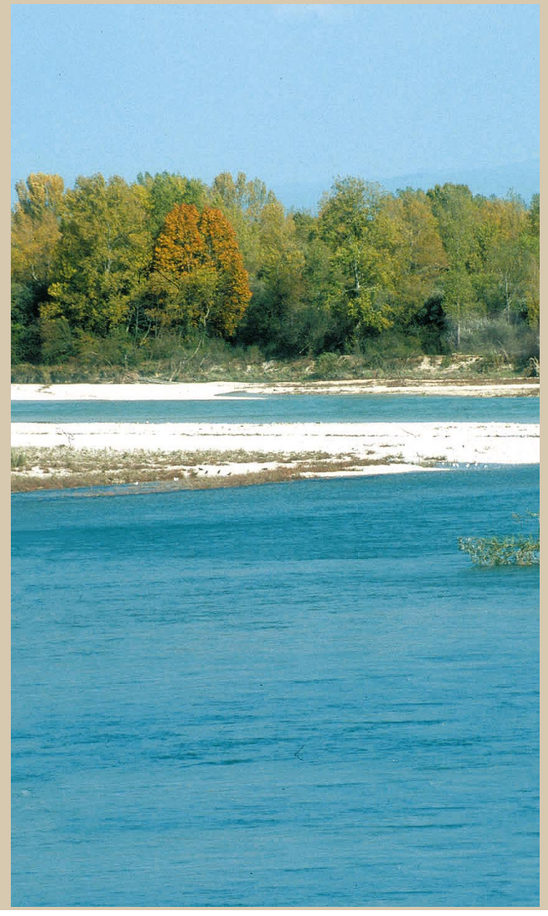

AIN - ISÈRE

Du tressage au méandrage

Sur les cartes du XVIII[e] siècle et du XIX[e] siècle, l'Ain apparaît, près de son confluent, comme une rivière « en tresse » : son lit se divise en plusieurs bras encerclant des îles. Cet aspect est révélateur d'une rivière rapide, pentue, puissante, aux crues fréquentes et charriant beaucoup de galets et de graviers.

Depuis, des barrages ont été construits sur l'Ain, qui ont retenu une partie des cailloux qu'elle transportait et ont modifié l'intensité et la fréquence des crues. Les caractéristiques physiques de la rivière ayant changé, son comportement s'est modifié lui aussi. L'Ain ne présente plus qu'un seul chenal très sinueux aux berges asymétriques : elle est devenu une rivière à méandres divaguants.

Son aspect change au fil des années : les méandres se creusent, jusqu'à devenir tellement accentués qu'une crue suffit à les recouper. L'ancien lit devient un bras mort, une lône qui se comble peu à peu. Ailleurs, des bancs de graviers et de sable se déposent, se déplacent au gré des caprices de la rivière. La végétation colonise certaines zones, ou est balayée dans d'autres secteurs par une inondation qui change le tracé du lit. Le paysage évolue et ceci sur une échelle de temps très courte (de l'ordre d'une décennie). L'aspect mouvant de ce lieu est ainsi une des composantes essentielles de son originalité, de son charme et de son intérêt.

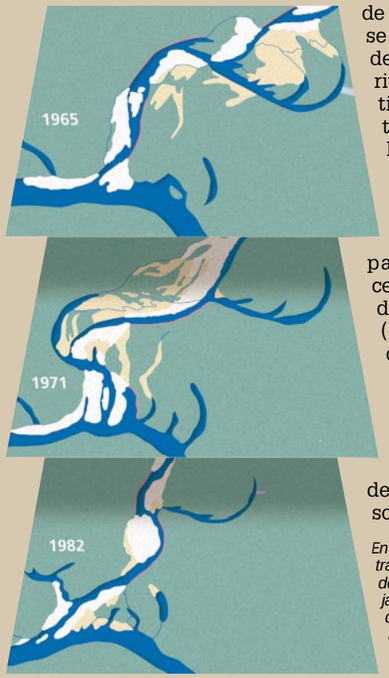

En moins de vingt ans, le tracé de l'Ain, l'emplacement des bancs de sable (en jaune), de galets (en blanc), des méandres et des berges abruptes (en rose) se sont profondément modifiés.

Des points d'observation privilégiés

Le confluent de l'Ain et du Rhône, dissimulé par la végétation riveraine parfois exubérante, est peu visible dans son ensemble. Le village d'Anthon perché sur sa côtière pourrait être un remarquable point de vue sur le site, mais le rebord de talus du Rhône est souvent densément boisé ou partie intégrante de propriétés privées. Cependant, depuis cette terrasse naturelle, au droit du Château, le promeneur peut embrasser du regard le déploiement majestueux de la confluence. En contrebas, le lieu-dit « le Port », d'où la perspective plonge dans l'ambiance riveraine et aquatique du site, était, comme son nom l'indique, une escale pour les mariniers du Rhône. De là partait aussi le bac qui, jusqu'en 1914, reliait Anthon et Saint-Maurice-de-Gourdans. Ces deux points de vue constituent en quelque sorte le sésame paysager des lieux. Le puissant courant du Rhône occupe le premier plan ; les bancs de galets d'un blanc crayeux, les rideaux boisés où se juxtaposent les verts cendrés des saules et des peupliers et ceux plus foncés des frênes et des chênes, les flots bleu-vert de l'Ain dessinent la toile de fond.

L'île du Méant, située directement à l'ouest du confluent, est bordée au nord par une lône, ancien bras du Rhône. Le centre de l'île est cultivé, mais ses marges boisées et la lône présentent des groupements végétaux intéressants.
En haut : le confluent vu du Port d'Anthon.

Le castor, la loutre et la gorgebleue

La gorgebleue

Il n'est pas toujours facile d'aborder le confluent « de l'intérieur », de parcourir les milieux diversifiés qui en font l'intérêt. On ne traverse pas si aisément la forêt alluviale ou les fourrés de saules. La découverte du site peut se faire au travers de deux sentiers de découverte qui font le tour de ses principales richesses : le sentier du Frêne et celui du Castor.
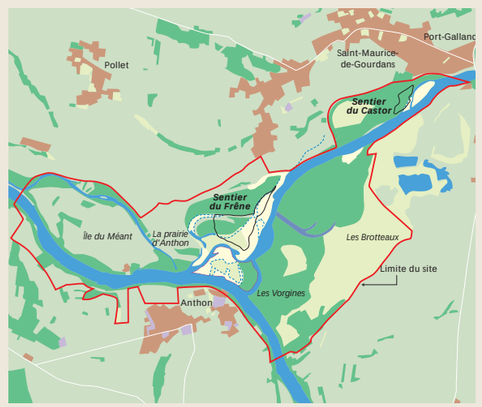
On y évoque en particulier la remarquable variété des groupements végétaux : les herbiers submergés des lônes, les saulaies des bancs de graviers consolidés, les forêts de bois tendre (peupliers) ou de bois durs (frênes et chênes), les pelouses sèches aux allures de steppe. Les populations animales qui les fréquentent sont tout aussi intéressantes. Des espèces prestigieuses ou rares peuplent le site, comme la loutre dans les « mortes» laissées par l'Ain, le castor dans les saulaies inondables, et dans ces mêmes fourrés, la gorgebleue. Ce petit passereau peu courant et discret souffre d'ailleurs de la stabilisation de son environnement : ces saulaies qu'il affectionne, quand elles ne sont plus remaniées et rajeunies par les crues, ne lui sont plus aussi favorables. On assiste ainsi, sur le confluent, à une chute de ses effectifs.